



Mesdames, Messieurs
Les responsables
des Sociétés Musicales
des Hauts-de-France

Lille, le 22 octobre 2024

Objet : Adhésion/Cotisations 2025

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Suite à la réunion qui s'est déroulée fin 2023 à Paris, avec la présidence de la CMF, nous avons pensé pouvoir utiliser l'outil Opentalent avec les spécificités de notre Fédération et avoir des réponses aux questions posées, pour les cotisations 2025. Précision étant faite, que de toute manière, des sociétés n'utiliseront pas Opentalent, nous le savons bien...

Pour l'heure, ce n'est toujours pas effectif complètement, il y a encore des réunions de travail à mettre en place... afin de finaliser l'outil et qu'il réponde à nos besoins. Ce serait donc pour 2026 !

Aussi, vous trouverez ci-joint, une liasse papier, afin de vous permettre d'effectuer votre adhésion 2025.

Nous comptons sur votre indéfectible soutien envers notre Fédération et vous en remerciant par avance.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer,

Veillez croire, Madame, Monsieur, Chers Amis en nos cordiales salutations.

Le Président,

Patrick ROBITAILLE

Lille, le 22 octobre 2024

OBJET : COTISATIONS ET ABONNEMENTS 2025

Mes chers amis,

Vous trouverez, ci-joint, le dossier d'appel à adhésion, cotisations et abonnements **pour l'année 2025** ainsi que les œuvres sociales. Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- **Toutes vos cotisations doivent nous être acquittées pour le 15 JANVIER 2025.**
- Les chèques doivent être libellés comme spécifié (*des chèques nous arrivent encore sans la dénomination du destinataire – danger en cas de perte du courrier*)
- Un retard peut aussi engendrer une rupture de vos abonnements, du protocole SACEM, de la SEAM et de vos subventions départementales.
- Votre effectif doit nous être nommément cité.

ASSURANCE ⇔ Vous avez le choix :

- Soit de souscrire à l'assurance proposée par la CMF. Dans ce cas les bordereaux d'adhésion à l'assurance sont adressés directement par CMF Assurances pour ceux qui y souscrivent. (Attention : Il faut être impérativement adhérent à la CMF pour bénéficier de CMF assurances). Tél : 02.72.72.30.30
- Soit de souscrire au contrat « Multirisque des sociétés et formations musicales et théâtrales » proposé par LCS (AXA). Tél : 05.56.40.73.36 - @ : agence.lcsentreprise@axa.fr, portail : <https://www.assurances-associations.fr/> -

Comment formuler votre courrier en retour ?

Adresse d'envoi : 121 rue Barthélemy Delespaul 59000 LILLE

Celui-ci comprendra donc :

- Votre bordereau d'adhésion / cotisations et abonnements 2025 avec le recto prérempli (ne modifier qu'en cas de changement) et le verso à compléter dans ses différentes rubriques
- 1 chèque pour la cotisation libellé à l'ordre de la **FRSM H-D-F LILLE**.
- La liste des membres de votre société et la liste pour les œuvres sociales, à compléter
- L'abonnement au journal « **Le Musicien Fédéré** » + chèque libellé à **FRSM H-D-F DIFFUSION SARL**,
- etc.

Nous vous remercions de votre confiance envers notre Fédération, à votre service depuis 1903.

Veillez croire, mes chers amis, en nos meilleures et cordiales salutations.

Le Président Fédéral,
Patrick ROBITAILLE.



PRECISIONS IMPORTANTES

VOTRE COTISATION

Pour 2025 : la cotisation évolue et passe à 110 €uros

Le montant de la cotisation obligatoire s'élève à 110 €uros. Pour votre information, de cette somme il revient à la Fédération 93 euros et à votre délégation 17 euros.

En ce qui concerne la Confédération Musicale de France, il vous faudra remplir avec précision la liste de vos sociétaires (musiciens, élèves) ; notre Fédération reste à votre disposition pour tous renseignements au 03.28.55.30.20 ou par mail à frsm@orange.fr

L'EFFECTIF

C'est obligatoire de nous l'indiquer avec précision (musiciens, élèves).

L'ABONNEMENT A LA REVUE DE LA FRSM H-D-F de LILLE : LE MUSICIEN FEDERE

Pour 2025 : le prix évolue, l'abonnement passe à 38 €uros

Et par le biais duquel vous avez la possibilité de **diffuser vos articles et/ou annonces gratuitement**

Nous insistons sur la valeur de cette revue que toutes les sociétés doivent consulter (en particulier pour les concours, les examens, événements fédéraux ou autres) et se documenter sur la vie des sociétés ou sujets généraux.

LES ŒUVRES SOCIALES

C'est indispensable d'y penser. Votre cotisation permettra une aide lors de circonstances malheureuses (décès dans votre société) et de récompenser aussi les naissances chez vos sociétaires.

Si votre société cotise aux œuvres sociales, elle est tenue d'y inscrire un minimum de 50% de l'effectif. Mais attention, seuls les membres nommément inscrits sont aidés.

Alors pour le prix que cela coûte, pourquoi ne pas y mettre tout le monde... **3 €uros** par personne.

A noter cependant qu'il ne peut y avoir qu'une allocation si un musicien figure dans plusieurs sociétés ou s'il s'agit d'un couple de musiciens (en ce qui concerne les naissances). Pour en bénéficier le moment venu il est impératif de joindre acte de décès, extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille pour les événements survenant, maximum six mois après l'événement.

Pour une naissance **ou** un décès, il est attribué **100 €uros**.

DONS

Cette rubrique habituelle est alimentée de manière facultative par les Sociétés.

PRIMES POUR L'ANNIVERSAIRE DES SOCIETES

Une prime « anniversaire » est accordée comme suit :

- Une demande doit être faite à la Fédération, avec avis du délégué fédéral
- Une action fédérale doit être mise en place (festival, OJF ou autres) avec des sociétés fédérées
- Accordée à compter du 10^e anniversaire et ce par étape de 10 ans, soit 10 ans, 20 ans, 30 ans...

FEDERATION REGIONALE DES SOCIETES MUSICALES
HAUTS DE FRANCE
121 RUE BARTHELEMY DELESPAUL 59000 LILLE
TÉL.: 03.28.55.30.20
frsm@orange.fr

VOTRE NUMERO D’AFFILIATION :
(à rappeler sur tous les documents)

ADHESION, COTISATIONS & ABONNEMENTS 2025

INTITULE DE LA SOCIETE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

DEPARTEMENT : **DELEGATION :**

GENRE : (RAYER LES MENTIONS INUTILES)

Orchestre d’Harmonie	Orchestre de Fanfare	Batterie-Fanfare A-B-C-D-E-F-G-H	Symphonie	Chorale d’hommes - de femmes - d’enfants ou Mixte
Orchestre d’Accordéons	Ecole de Musique	Big Band	Autres (Préciser) :	

DERNIER CLASSEMENT VALABLE : **DIVISION :** **SECTION :**

DATE :/...../..... **DU DERNIER CLASSEMENT OU CONCOURS**
(joindre photocopie de la page correspondante du Livret Fédéral)

LIEU :

EFFECTIF : **EXECUTANTS**

LA SOCIETE EST-ELLE COSTUMEE ? OUI - NON - ANNEE DE CREATION DE LA SOCIETE :



NOM, PRENOM, ADRESSE POSTALE ET ELECTRONIQUE & TELEPHONE DES :

1) PRESIDENT : NOM, PRENOM ET ADRESSE

e-mail :

TEL.: **ET TEL.:**

2) DIRECTEUR : NOM, PRENOM ET ADRESSE

e-mail :

TEL.: **ET TEL.:**

3) SECRETAIRE : NOM, PRENOM ET ADRESSE

e-mail :

TEL.: **ET TEL.:**

4) TRESORIER : NOM, PRENOM ET ADRESSE

e-mail :

TEL.: **ET TEL.:**

5) CORRESPONDANT : NOM, PRENOM ET ADRESSE

*Personne qui recevra tout
le courrier fédéral*

e-mail

TEL.: **ET TEL.:**

CACHET DE LA SOCIETE

FAIT A : **LE :**/...../.....

TOURNER, S.V.P. →

DECOMPTE DES ABONNEMENTS ET COTISATIONS 2025

ABONNEMENT AU MUSICIEN FEDERE (M.F : 5 NUMEROS PAR AN)

Chèque à l'ordre de la FRSM H-D-F diffusion S.A.R.L.	↳ CORRESPONDANT OBLIGATOIRE	38,00 euros
	↳ INDIVIDUEL : 38 euros xeuros
TOTAL des ABONNEMENTS	euros

COTISATIONS A LA FEDERATION HAUTS DE FRANCE - LILLE

	↳ COTISATION FEDERATION + DELEGATION OBLIGATOIRE	110,00 euros (1)
	↳ ŒUVRES SOCIALES 3 euros xmembreseuros (2)
TOTAL COTISATION FEDERATION (1) + (2) :	euros (A)

COTISATION A LA CMF

	↳ COTISATION C.M.F.:	- Partie Fixe 52,00 euros - Partie variable « élèves ».....x 0,62€ = euros - Partie variable « musiciens ».....x 3,38€ = euros
TOTAL COTISATION CMF :	euros (B)

TOTAL GENERAL CHEQUE A L'ORDRE DE LA FRSM HAUTS DE FRANCE (A) + (B) =euros

MODE DE PAIEMENT :

	F.R.S.M. H-D-F Diffusion S.A.R.L. Abonnements au M.F.	F.R.S.M. Hauts de France
CHEQUE N°		
BANQUE - CCP		
MONTANT		

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES SOCIÉTÉS
MUSICALES
HAUTS DE FRANCE

121 rue Barthélémy Delespaul
59000 LILLE

Tél. : 03.28.55.30.20

frsm@orange.fr

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ EN 2025

SOCIÉTÉ :

N° D'AFFILIATION :

NOM - PRENOM	FONCTION ou MUSICIEN ou ELEVÉ	INSTRUMENT	SI ELÈVE (NIVEAU)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			
15.			
16.			
17.			
18.			
19.			
20.			
21.			
22.			

NOM - PRENOM	FONCTION ou MUSICIEN ou ELEVE	INSTRUMENT	SI ELÈVE (NIVEAU)
23.			
24.			
25.			
26.			
27.			
28.			
29.			
30.			
31.			
32.			
33.			
34.			
35.			
36.			
37.			
38.			
39.			
40.			
41.			
42.			
43.			
44.			
45.			
46.			
47.			
48.			
49.			
50.			

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES SOCIÉTÉS
MUSICALES
HAUTS DE FRANCE

121 rue Barthélémy Delespaul
59000 LILLE

Tél. : 03.28.55.30.20

frsm@orange.fr

OEUVRES SOCIALES 2025

par ordre alphabétique - nom marital pour les femmes mariées

SOCIÉTÉ :

N° D'AFFILIATION :

ATTENTION : Les sociétés cotisant aux œuvres sociales sont tenues d'y inscrire nommément un minimum de 50% de leurs membres (sauf écoles de musique qui ne peuvent noter que leurs dirigeants et professeurs).

N°	NOMS ET PRENOMS	N°	NOMS ET PRENOMS
1.		16.	
2.		17.	
3.		18.	
4.		19.	
5.		20.	
6.		21.	
7.		22.	
8.		23.	
9.		24.	
10.		25.	
11.		26.	
12.		27.	
13.		28.	
14.		29.	
15.		30.	

N°	NOMS ET PRENOMS	N°	NOMS ET PRENOMS
31.		51.	
32.		52.	
33.		53.	
34.		54.	
35.		55.	
36.		56.	
37.		57.	
38.		58.	
39.		59.	
40.		60.	
41.		61.	
42.		62.	
43.		63.	
44.		64.	
45.		65.	
46.		66.	
47.		67.	
48.		68.	
49.		69.	
50.		70.	

F.R.S.M. HDF diffusion S.A.R.L.
Au capital de 7622,45 €
121 rue Barthélémy Delespaul
59000 Lille
Tél: 09.77.06.91.77
sarl.hdf.diffusion@gmail.com

Journal « Le Musicien Fédéré »

ANNEE 2025

SOCIETE :

N° d’AFFILIATION :

Envois individuels : **38 euros** (pour 5 numéros par an)

MERCI D’ECRIRE EN LETTRES MAJUSCULES D’IMPRIMERIE

LISTE DES ABONNEMENTS

NOM et PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			

*Fédération Régionale des Sociétés Musicales
Hauts de France
121 rue Barthélémy Delespaul
59000 Lille
Tél: 03.28.55.30.20 - frsm@orange.fr*

**CALENDRIER PREVISIONNEL ET NON EXHAUSTIF
DES ACTIVITES FEDERALES EN 2025**

CONGRÈS FÉDÉRAL

Le 27 avril 2025 à Camblain-Châtelain (62)

**CONCOURS NATIONAL POUR HARMONIES-FANFARES
BATTERIES-FANFARES ET CHORALES**

Le 1^{er} juin 2025 à Aire sur la Lys

ANIMATIONS FEDERALES LORS DU TOUR DE FRANCE

Juillet 2025 en délégation

BF EN FOLIES

Un week-end de septembre 2025

CONCOURS RÉGIONAL AMATEUR DE CUIVRES

Les 11 et 12 octobre 2025 à Lambres lez Douai (59)

TUBAS DE NOEL

Les 20 et 21 décembre 2025 à Hesdin (62) et Merville (59)

LES STAGES 2025

ORCHESTRE	O.J.F.	<i>Du 20 au 26 octobre</i>	<i>A DEFINIR</i>
Journées Chorales et stages M.A.O.		<i>A la demande des intéressés</i>	

Si l'une ou plusieurs de des activités ci-dessus vous intéresse(nt), vous pouvez dès à présent vous renseigner en parcourant notre site, Facebook ou en contactant les services fédéraux : <https://frsm-hautsdefrance.fr>, <https://www.facebook.com/FRSMHDF/>, par téléphone au 03.28.55.30.20 ou par mail frsm@orange.fr . A bientôt parmi nous !

LES MEDAILLES FEDERALES

TARIF

Une légère augmentation en 2025 :

1 €uro sur toutes les médailles

LES DELAIS D'EXPEDITION

Que vous passiez commande ou que nous vous expédions les médailles, les délais postaux sont plus longs...

Il faut compter 3 jours (au minimum) pour une enveloppe postée en tarif « lettre verte ».

Il faut compter 2 jours (au minimum) pour un envoi posté en tarif « performance » (valable uniquement pour un professionnel).

Sans compter les aléas d'acheminement tous jours possibles...

Pour rédiger et envoyer vos demandes de médailles, un conseil : **NE TARDEZ PAS !!!**

TARIF DES EXPEDITIONS

Celui-ci n'augmente pas .

Il reste identique à 2024 .

Fixé à :

19 €uros pour un envoi

Ces frais se comptabilisent pour 1 dossier quelque soit le nombre de médailles demandées.

LES BRELOQUES

05 ans de présence argentée 28,00 €
10 ans de présence dorée 30,00 €

LES BARRETTES POUR MUSICIENS

15, 20, 30, 40, 50, 60 ans 16,00 €

LES MEDAILLES D'HONNEUR

15 ans octogonale dorée 31,00 €
20 ans de présence bronzée 32,00 €
30 ans de présence argentée 33,00 €
40 ans de présence dorée 34,00 €

LES ETOILES FEDERALES

50 ans de présence dorée 51,00 €
60 ans dorée en cravate 66,00 €

LES GRANDES MEDAILLES

65 ans bronze en collier 70,00 €
70 ans argent en collier 75,00 €
75 ans or en collier 80,00 €

LES MEDAILLES POUR SERVICES RENDUS

05 ans bronzée 27,00 €
10 ans bronzée avec étoile 28,00 €
15 ans argentée 29,00 €
20 ans dorée 30,00 €
30 ans dorée avec étoile 31,00 €
40 ans dorée avec palme 33,00 €
50 ans croix argent 51,00 €
60 ans croix argent en cravate 71,00 €

LES BARRETTES POUR SERVICES RENDUS

15, 20, 30, 40, 50, 60 ans 20,00 €

LES MEDAILLES DE DIRECTION

05 ans bronzée 28,00 €
10 ans argentée 33,00 €
20 ans argentée avec étoile 34,00 €
30 ans dorée avec étoile 37,00 €
40 ans dorée avec palme 38,00 €
50 ans dorée avec couronne 40,00 €

LES BARRETTES DE DIRECTION

5, 10, 20, 30, 40, 50 ans 16,00 €

LES FRAIS DE PORT ET DE TRAITEMENT

Frais pour un dossier (quelque soit le nombre de médailles demandées) 19,00 €

FRSM H-D-F diffusion SARL
SARL au capital de 7622,45 €uros



Adresse :

121 rue Barthélemy Delespaul
59000 Lille

Téléphone :

09.77.06.91.77. de 8h à 17h

E-mail :

sarl.hdf.diffusion@gmail.com

Portail :

www.frsm-hautsdefrance.fr

LES MEDAILLES CONFEDERALES

TARIF

Pas d'augmentation en 2025 pour les CMF
(sauf pour les plaquettes pour bannière : 1€)

1 euro sur les autres médailles

LES DELAIS D'EXPEDITION

Que vous passiez commande ou que nous vous expédions les médailles, les délais postaux sont plus longs...

Il faut compter 3 jours (au minimum) pour une enveloppe postée en tarif « lettre verte ».

Il faut compter 2 jours (au minimum) pour un envoi posté en tarif « performance » (valable uniquement pour un professionnel).

Sans compter les aléas d'acheminement tous jours possibles...

Pour rédiger et envoyer vos demandes de médailles, un conseil : **NE TARDEZ PAS !!!**

TARIF DES EXPEDITIONS

Celui-ci n'augmente pas
Il reste identique à 2024.

Fixé à :

19 €uros pour un envoi

Ces frais se comptabilisent pour 1 dossier quelque soit le nombre de médailles demandées.

LES MEDAILLES D'HONNEUR

20 ans de présence bronzée	28,00 €
30 ans de présence argentée	30,00 €
40 ans de présence dorée	32,00 €
50 ans de présence dorée étoile	37,00 €

LES BARRETTES

20 ans	20,00 €
30 , 40 ans	34,00 €

LES MEDAILLES DE DIRECTION

15 ans bronzée	42,00 €
20 ans argentée	44,00 €
25 ans dorée	45,00 €
30 ans dorée avec étoile	47,00 €
35 ans dorée avec palme	50,00 €

LES MEDAILLE DE VETERAN

65 ans simple	42,00 €
70 ans avec étoile	52,00 €
75 ans avec palme	57,00 €
80 ans avec couronne	62,00 €

LES PLAQUETTES POUR BANNIERE

50 ans d'ancienneté	146,00 €
100 ans d'ancienneté	168,00 €
150 ans d'ancienneté	188,00 €
200 ans d'ancienneté	213,00 €

LES AUTRES MEDAILLES

SOCIETES MUSICALES ET CHORALES *

Médaille 20 ans d'ancienneté	36,00 €
Barrette	13,00 €

ENGAGEMENT ASSOCIATIF *

Médaille bronze 6 ans de services	28,00 €
Médaille argentée 10 ans de services	33,00 €
Médaille or 15 ans de services	39,00 €
Barrettes : 6, 10, 15	18,00 €

LES FRAIS DE PORT ET DE TRAITEMENT

Frais pour un dossier (quelque soit le nombre de médailles demandées) 19,00 €

* Elaboration d'un dossier spécifique

